

15ème législature

Question N° : 37427	De M. Bertrand Pancher (Libertés et Territoires - Meuse)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale, jeunesse et sports		Ministère attributaire > Éducation nationale et jeunesse
Rubrique > enseignement	Tête d'analyse > Situation alarmante de la médecine scolaire	Analyse > Situation alarmante de la médecine scolaire.
Question publiée au JO le : 23/03/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Date de signalement : 16/11/2021 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bertrand Pancher appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur la situation alarmante de la médecine scolaire. En effet, au cœur des territoires, le nombre de médecins et d'infirmiers scolaires n'est clairement pas à la hauteur des besoins et ceci est d'autant plus flagrant à l'aune de la crise sanitaire que le pays traverse. Et plusieurs constats se font jour : ces postes ne sont plus assez attractifs, notamment en zone rurale, et la gestion de la santé scolaire est par trop morcelée. La faute à des salaires en inadéquation avec la durée des formations et la lourdeur des tâches et à un *numerus clausus* inadapté en zone rurale. La faute à un déséquilibre dans la répartition des rôles entre médecins scolaires et infirmiers scolaires, ces derniers n'étant pas en mesure de pratiquer certains examens et de faire des prescriptions de base ce qui permettrait de soulager les médecins qui pourraient, dès lors, recevoir en consultation plus d'enfants et faire ainsi plus de prévention. La faute enfin à un manque de cohérence entre médecine scolaire, médecine de ville et médecine hospitalière. Face à ces dysfonctionnements, il aurait aimé savoir si le ministre comptait prendre les mesures qui s'imposent pour redonner à la médecine scolaire toutes les capacités de fonctionnement dont elle a plus que jamais besoin.